

Communauté française

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR)

Programme de cours établi par les Fédérations de Pouvoirs organisateurs CECP et FELSI

Domaine de la musique

Cours complémentaire

Clavier d'accompagnement

Approuvé par décision ministérielle le 10 juin 2025

Référence : R8445

Objectifs d'éducation artistique communs à tous les cours

1. Le développement des facultés

- a. d'observation
- b. de concentration
- c. d'écoute
- d. d'analyse
- e. de mémorisation
- f. d'imagination
- g. d'expression
- h. d'adaptation aux contextes
- i. de communication

2. Le développement

- a. de la rigueur
- b. de la précision
- c. de l'endurance
- d. du sens critique

3. L'encouragement à la curiosité

4. Le développement

- a. de l'intelligence artistique
- b. de la maîtrise technique
- c. de l'autonomie
- d. de la créativité

5. La découverte des différentes facettes de la musique

6. L'affinement sensoriel et moteur

Ces objectifs d'éducation sont implicites dans toutes les activités qui s'y prêtent.

Objectifs de formation artistique spécifiques

1. l'appropriation de techniques et formules d'accompagnement dans différents styles
2. La création d'un accompagnement à partir d'une ligne mélodique ou d'une suite d'accords
3. L'adaptation de son jeu au soliste, au groupe ou à sa propre voix

Objectifs de formation artistique transversaux

1. L'appropriation sensorielle, corporelle, cognitive, verbale, vocale et rythmique des éléments du discours musical.

Ces éléments sont :

- a) organiques et moteurs : respiration, émission du son, posture, gestuelle, relation à l'espace
 - b) temporels : tempo, pulsation, sens de la mesure et de la métrique, rythme
 - c) expressifs : dynamique, phrasé, articulation, ornementation, accent, timbre
 - d) mélodiques : intervalle, conduite des voix
 - e) harmoniques : intervalle, accord, fonction
 - f) stylistiques : en relation à l'époque, au lieu, au compositeur, au courant esthétique
 - g) structurels : forme, phrase, motif, cellule, ton/mode
2. L'appropriation d'éléments de maîtrise technique et expressive propre au cours

Compétences

Compétences à exercer tout au long de la formation artistique et prenant en compte l'intelligence artistique, la maîtrise technique, l'autonomie et la créativité de l'élève

Sur la base des objectifs d'éducation et de formation artistiques, l'élève exerce ses capacités à :

- 1. faire de la musique :
 - a) de styles et d'époques variés
 - b) avec et sans référence à une partition existante
 - c) tantôt seul, tantôt à plusieurs
- 2. décoder les informations
 - a) écrites
 - b) recueillies à l'écouteet les traduire au travers d'une production sonore
- 3. organiser son travail en respectant les échéances
- 4. effectuer des démarches créatives
- 5. construire et réaliser un accompagnement à partir :
 - a) d'une ligne mélodique
 - b) d'une suite d'accords
- 6. adapter son jeu au style et à l'effectif, en respectant les conventions
- 7. prêter devant un auditoire

1. Connaissance de l'instrument

Choix de l'instrument :

- Piano
- Orgue
- Clavecin
- Piano digital / numérique
- Clavier électronique / numérique
- Synthétiseur

Entretien : en fonction de l'instrument : accord, nettoyage, emplacement, rangement, gestion, soin

Spécificités instrumentales :

- Type de clavier : léger, semi-lourd / semi-lesté, lourd / lesté
- Tessiture
- Rôle des différentes pédales :
 - Piano et piano digital : de droite ou forte (sostenuto), de gauche ou douce (una corda)
 - Clavier électronique, synthétiseur : sustain, volume, effets, expression
- Amplification des instruments électriques et électroniques – connectique : câble, jack
- Piano digital, clavier numérique, synthétiseur : choix des sons

2. Eléments organiques et moteurs

Posture :

- Jeu assis et/ou debout :
 - Jeu assis : hauteur d'assise, réglage du siège et espace entre le siège et l'instrument, assise
 - Jeu debout : hauteur du clavier (électronique ou synthétiseur), positionnement de la pédale de sustain
- Placement du corps face au clavier
- Mobilité, stabilité
- Placement des mains et des pieds
- Détente et souplesse corporelles adaptées à la morphologie :
 - Conscience du corps : position, respiration, détente, tonus
 - Equilibre, ancrage au sol
 - Axe bassin, colonne vertébrale, tête
 - Placement et mobilité de la main gauche, de la main droite, position des épaules, des bras, des coudes, des poignets, des doigts

Gestuelle et émission du son :

- Placement et structure de la main
- Toucher, attaque, dosage du poids en fonction du type de clavier (toucher léger, semi-lourd ou semi-lesté, lourd ou lesté)
- Gestion du son
- Indépendance des mains et des doigts
- Anticipation du placement des mains et des doigts
- Déplacement des mains
- Empreintes
- Jeu arpégé et plaqué
- Fluidité et efficacité du geste
- Utilisation de la ou des pédales (en fonction du type de clavier)

3. Éléments temporels

Tempos : lent à rapide

Pulsation :

- Prise et intégration de la pulsation
- Stabilité de la pulsation en binaire et en ternaire
- Division de la pulsation
- Cédez et ralenti final

Mesure, métriques et rythmes :

- Mesures binaires et ternaires
- Patterns rythmiques en fonction du style

4. Éléments expressifs

Caractère : caractère général de la pièce

Dynamiques : de faible à fort

Phrasé et articulations :

- Liés, détachés, et combinaisons d'articulations
- Staccato, >, -, sfz

Timbre :

- Variation du toucher
- Variation de l'articulation, de la dynamique, de l'énergie
- Choix des sons (piano digital, clavier numérique, synthétiseur)

5. Eléments mélodiques

Conduite des :

- Voix :
 - Repérage des voix, distinction entre les parties (mélodie, basse, accompagnement), rapports et équilibre entre les différentes voix
 - Accompagnement mélodique : ligne de basse, contre-chant
- Phrases :
 - Trajectoire et direction
 - Climax
- Mélodies :
 - Notes cibles
 - Notes d'accords et figuration
 - Inflexions
 - Motifs (Patterns)

6. Eléments harmoniques

- Accords de 3 sons ou triades : accords parfaits majeurs et mineurs, diminués, augmentés
- Accords de 4 sons : 7^e de dominante, sus4, sus2, 7^e majeures, 7^e mineures
- Composition des accords : basse, fondamentale, tierce, quinte, septième
- Enchaînements (ou progressions) tonaux en fonction du répertoire
- Enchaînements (ou progressions) modaux en fonction du répertoire
- Enchaînements (ou progressions) caractéristiques : I-V-I ; I-IV-V ; I-II-V ; I-VI-II-V ; I-V-VI-IV
- Rythme harmonique
- Figuration : notes de passage, retards, broderies, appogiatures
- Voicings :
 - Positions fondamentales et renversements
 - Basse à la main gauche, notes d'accords à la main droite à 3 ou 4 voix
 - Tensions (couleurs) en fonction du répertoire
 - Passage d'un accord à l'autre avec et sans note(s) commune(s)
 - Mouvements contraires
- Notation anglo-saxonne des accords

Formules d'accompagnement (non exhaustif) :

- Accords plaqués
- Accords brisés
- Arpèges
- Mains alternées
- Basse d'Alberti

7. Éléments stylistiques

Styles (non exhaustif) :

- Pop, rock, variété
- Classique
- Musiques traditionnelles

8. Éléments structurels

Forme : Forme et structure du morceau en fonction du répertoire

Phrases, motifs :

- Refrains et couplets, phrases et motifs
- Intro, solo, outro / coda
- Carrure, cycles de mesures
- Respirations
- Reprise, renvoi, da capo

Tons et modes :

- Musique tonale
- Musique modale
- Notion d'instruments transpositeurs
- Notions de transposition

9. Situations d'apprentissage en relation aux éléments repris dans les chapitres 2 à 8

Constitution d'un répertoire de style varié :

- Pop, rock, variété
- Classique
- Musiques traditionnelles
- Productions issues des démarches créatives
- Imprégnation et ressenti des différents styles

Lecture et déchiffrage :

- Effectif et disposition des voix sur la partition
- Différents types d'écriture :
 - Notes en clés de sol et fa sur portée
 - Notation anglo-saxonne des accords
 - Grille d'accords
- Éléments temporels, expressifs, mélodiques, harmoniques, stylistiques et structurels
- Combinaison de l'accompagnement et de ou des parties à accompagner

Audition active :

- Chansons, morceaux ou parties de chansons ou de morceaux
- Versions enregistrées et live
- Reconnaissance d'oreille des éléments temporels, expressifs, mélodiques, harmoniques, stylistiques et structurels

Construction et réalisation d'un accompagnement à partir d'une ligne mélodique ou d'une suite d'accords :

- Choix d'un pattern rythmique et d'une ou plusieurs formules d'accompagnement en fonction du style et de l'instrumentation originale
- Accompagnement harmonique et enchaînements d'accords : voir éléments harmoniques
- Voicings :
 - Positions fondamentales et renversements des accords de 3 et 4 sons
 - Basse à la main gauche, notes d'accords à la main droite à 3 ou 4 voix
 - Tensions (couleurs)
 - Passage d'un accord à l'autre avec et sans note(s) commune(s)
 - Mouvements contraires
- Accompagnement, selon l'effectif :
 - de sa propre voix,
 - d'une voix soliste
 - d'un instrument soliste
 - d'un groupe vocal et/ou instrumental
- Synchronisation dans l'accompagnement de sa propre voix
- Synchronisation du jeu dans l'accompagnement d'un soliste ou d'un groupe :
 - Prise de tempo et pulsation communs
 - Gestion rythmique et temporelle
 - Respiration du geste : départs et arrêts, communs et différés
- Adaptation de la tonalité à la tessiture vocale ou instrumentale
- Notions de transposition
- Initiation à la réduction, à la simplification et à l'arrangement d'une partition

Adaptation du jeu au style et à l'effectif :

- Toucher, attaque
- Phrasé
- Équilibre sonore : dynamique, contrastes, articulation, polyphonie, couleurs/timbres
- Gestion du son et d'une éventuelle amplification en fonction de l'endroit et des éventuels autres musiciens
- Gestion du matériel pour une éventuelle amplification
- Écoute active de son jeu et du jeu d'autrui : respect des éléments temporels, expressifs, mélodiques, harmoniques, stylistiques et structurels

Démarches créatives :

- Création d'une introduction, d'un contre-chant, d'un solo, d'une coda
- Initiation à l'improvisation tonale et modale

Constitution d'un plan de travail fixant :

- Les objectifs
- Le temps de travail approprié en prenant en compte l'étude par rapport à l'échéance finale

Auto-évaluation du travail accompli

Prestation publique :

- Gestion scénique : placement des instruments, du matériel et des musiciens
- Accords des instruments
- Entrée et sortie de scène
- Gestion du rôle de chacun
- Gestion de l'inattendu, de l'imprévisible
- Présence scénique
- Gestion du matériel pour une éventuelle amplification
- Adaptation du son et d'une éventuelle amplification en fonction de l'espace de prestation et des éventuels autres musiciens